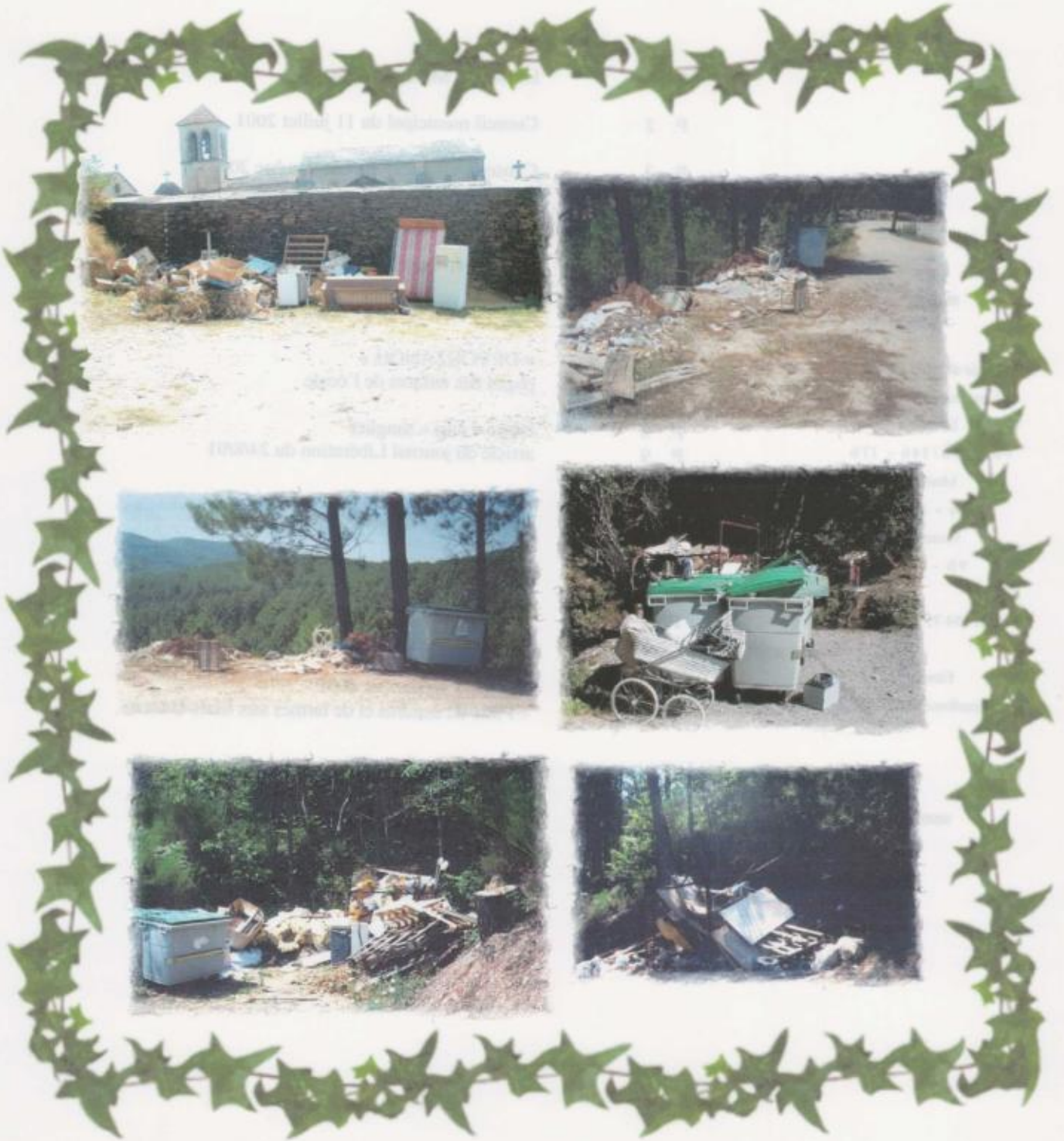


MALBOSC



Quelques sites « remarquables » !



N° 81

Septembre 2001

Mairie de MALBOSC

Ouverture au public

Lundi :

9 h - 12 h / 14 h - 17 h

Mardi :

9 h - 12 h

Samedi :

9 h - 12 h

Tél : 04 75 36 90 40

Email :

mairie.malbosco@wanadoo.fr

P. 1	Le mot de Mme le Maire
P. 2	Conseil municipal du 11 juillet 2001
P. 3	Conseil municipal du 7 septembre 2001 Etat civil
P. 4	Festivités... Suite Compte du bulletin municipal
P. 5	« Manon des sources » Elisa Marcelin
P. 6	« DEVOUZANOU »
P. 7	pages des enfants de l'école
P. 8	Notre « ami » sanglier
P. 9	article du journal Libération du 24/8/01
P. 10	
P. 11	L'Ardèche et histoire de France
P. 12	
P. 13	
P. 14	L'€uro en questions....
P. 15	
P. 16	Mardi 11 septembre 2001
P. 17	« Pluie de cendres et de larmes aux Etats-Unis »

Le mot de Mme le Maire

Chers Administrés,

L'équipe chargée de la rédaction de ce bulletin a souhaité que la couverture soit en couleur.... Les « sites remarquables » qu'elle vous propose sont ainsi plus percutants. Elle espère une prise de conscience de l'image déplorable que nous donnons de notre commune. De nombreux touristes m'ont dit « vous avez des paysages magnifiques et puis, au détour d'un chemin on tombe sur ces horreurs, c'est vraiment dommage ! Que pourriez-vous faire ? » Je ne sais plus: dans chaque bulletin, il y a l'indication du n° à appeler au Sictoba. On dit et redit que les gravats sont interdits, les employés communaux enlèvent les verres, brûlent les cartons, tentent de mettre un peu d'ordre. Peine perdue, le lendemain, c'est à recommencer ! Il faut ajouter que le Sictoba n'a pu faire enlever les papiers, certains ont continué à en déposer... Faut-il mettre le feu comme cela a été fait à Malbosquet ? Quatre conteneurs ont brûlé, il n'y a pas d'assurance pour ce type de sinistre : nous les avons remplacés mais cela ajoute à la facture déjà conséquente.

Une page souriante, avec la fin des vacances, l'école a ouvert ses portes pour accueillir 15 enfants dont 12 de la commune et seulement 2 garçons..... Les pauvres !

Le cerisier a été tronçonné, il avait fait son temps. Merci au bûcheron pour son travail. Deux arbres sont prévus en remplacement lorsque les travaux d'aménagement de la cour se feront... en 2002.

Les travaux de la voirie sont enfin terminés. Sur la départementale, les virages de Grignolles et La Borie ne seront plus les points noirs. La route de Sabuscles à Fabre a été faite dans de bonnes conditions, elle a gagné en visibilité et à ce propos, je remercie les propriétaires qui ont fait couper les pins en bordures ainsi que le prévoit d'ailleurs l'arrêté préfectoral. Nos routes sont limitées à 8 tonnes, trop souvent les transporteurs n'en tiennent pas compte et c'est ainsi que des murs de soutènement sont à refaire et des chaussées récentes à reprendre. Lorsque l'on sait le coût de ces travaux, entièrement à la charge de la commune, on regrette cette absence de civisme car non ne peut changer la structure de toutes nos voies communales !

L'été nous a apporté une foule considérable de touristes, ce qui met de la vie au village mais a pour conséquence de vider le réservoir d'eau potable.. Le prix de revient de ces transports s'élève à 167,40 F le M3, nous faisons mieux que la SAUR !!! Prochainement, nous saurons si l'Agence de l'Eau continue à subventionner les interconnexions entre les réseaux. Si la réponse est positive, nous pourrions envisager des travaux pour apporter un complément d'eau au chef lieu et desservir au passage les résidents qui le souhaitent.

L'été nous a également apporté son lot d'incendies, heureusement vite circonscrits pour ce qui concerne notre commune. Cependant, avec la sécheresse qui sévit actuellement, il faut impérativement nettoyer autour des habitations les 50 m réglementaires, qu'ils vous appartiennent ou non.

Le conseil est d'accord pour mettre en œuvre la réhabilitation de la piste qui dessert la forêt communale afin de demander le reclassement en piste DFCI. Il faudra solliciter les communes concernées - Bonnevaux, Malons, acquérir les terrains, ce qui veut dire arpentage et actes notariés... un énorme travail administratif avant l'aboutissement du dossier et un coût important à financer.

Ces problèmes de « gros sous » sont toujours au cœur des affaires à traiter. Le conseil a proposé qu'une mise à jour du Foncier Bâti soit faite en accord avec la commission des impôts locaux. Certains font des travaux sans en faire la déclaration, cette opération servira à rétablir une certaine équité.

Mais que sont nos problèmes de gestion à côté des attentats en Amérique ? Cela paraît bien dérisoire. J'ai été extrêmement choquée, incrédule qu'une atrocité semblable puisse exister, tant de victimes innocentes. Inquiète maintenant quant à la riposte.... Que vont-ils faire ? Le pauvre peuple afghan est déjà victime, victime du fanatisme qu'il faut combattre. Espérons seulement qu'ils ne feront pas n'importe quoi et surtout pas d'amalgame, il y a déjà tellement de haines, c'est la PAIX que nous voulons.

Alice Icard



Absentes excusées : Anne Bobenrieth, Bernadette Fillon

Le Conseil municipal autorise de Maire à signer le constat global de conversion des emprunts à l'euro.

Travaux voirie : un emprunt est prévu. 2 organismes (Credit local de France et Caisse d'Epargne) ont répondu. Attente de la réponse du Crédit Agricole. Une demande de simulation sera faite à la perception pour les possibilités financières.

Création d'un emploi d'agent d'entretien communal. Cette création de poste intervient à la suite de la dernière année de contrat CEC. Il est proposé un contrat de 5h/jour soit 25h par semaine. Dans une première phase, il s'agira d'un contrat d'un an renouvelable, rémunéré sur la base indiciaire de la fonction publique.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Augmentation de salaire : suite à la revalorisation du SMIC , le salaire horaire des employés utilisant leur véhicule personnel pour les nécessités du travail passe de 45,27 F à 47,53 F.

Virement de crédits M49 : en raison d'un trop perçu de subvention non prévu au budget, il convient de prélever la somme de 2 477 F sur le poste « achat d'eau ».

Vérification de la station de pompage de La Doue, voir la possibilité avec la DDAF, d'agrandir le bassin d'arrivée d'eau car lorsque les pompes du réservoir de Mourèdes vers Aubrias se déclenchent, il se vide complètement, les pompes étant plus puissantes.

Rentrée scolaire : l'employée a réussi son examen CAP petite enfance. Un nouveau contrat de 10 mois sera établi sur la base de 24h/semaine (9-15 h) et surveillance de l'interclasse.

Divers :
Mme le maire informe le conseil qu'elle a rencontré les propriétaires de la ruine de Gournier. Le conseil est d'accord sur le principe d'un achat éventuel.

Interpellation d'un administré sur le problème des sangliers. Le président de la société de chasse nous informe qu'une battue est prévue pour le 21 juillet. Ce problème sera à nouveau posé à la réunion cantonale du 17 juillet afin qu'une solution plus radicale soit examinée.

La séance est levée à 22 h 30

ETAT CIVIL

DECES

Yvette GARIDEL née ROUDIL, à Alès le 10 juillet 2001
Julien MATHIEU à Alès, le 2 septembre 2001
Louis JULES à Alès, le 17 septembre 2001

- ◊ Emprunt pour voirie
- ◊ Création emploi agent d'entretien communal
- ◊ Augmentation salaire
- ◊ Virement crédits
- ◊ Rentrée scolaire
- ◊ Divers

Séance du 7 septembre 2001
20 h 30

PRESENTS : tous les conseillers en exercice

Délibération est prise de demande de concours à la DDAF pour une mission de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de l'Adduction d'eau du hameau de Fabre et précisant le calcul du forfait de rémunération.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Emprunt pour la voirie : le conseil autorise Mme le Maire à signer le contrat de 400 000 F (60 979,61 €) à 5,58% sur 15 ans à échéances trimestrielles constantes contracté auprès de Dexia Crédit Local (concerne la route de Sabuscles, Fabre qui vient d'être refaite).

Les membres de la commission travaux se rendront sur les lieux pour faire les réserves éventuelles avant la réception définitive.

Suite au souhait de Mme Chazerans de voir Abeau alimenté par le SEBA (Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche), cet organisme demande l'autorisation au conseil municipal. La commune ne participant pas financièrement, le conseil donne son accord.

Remise en œuvre de la piste de Fabre à Lacham. A partir de 2001, les maîtres d'ouvrage doivent procéder à l'acquisition des terrains d'emprise des équipements DFCI. Cette piste dessert la forêt communale de Lacham et la source de la Combe qui alimente Fabre.

A noter : classée DFCI, cette piste serait entretenue par les Sapeurs-forestiers. Si elle reste piste forestière, son entretien est à la charge de la commune.

Les barrières de la piste DFCI de la Fermigère à Chabannes sont cassées. Ce fait a été signalé à la DDAF.

Route de Malbosquet : il conviendrait de la réhabiliter. Une demande d'étude sera faite à la DDE pour modifier la sortie sur le CD 216 qui est dangereuse et si possible élargissement ou création d'aires de croisement.

Rentrée des classes : l'agent employé jusqu'à maintenant a réussi son CAP Petite Enfance. Son contrat de travail est reconduit. L'effectif de l'école est de 15 élèves (Malbosq : 12 - Bonnevaux 3)

Délibération est prise pour un virement de crédits de 2 500 F en comptabilité M49.

Encombrants : Sensibiliser les gens au respect des employés du SICTOBA chargés de la collecte ainsi qu'à l'environnement.

A noter que la déchetterie des Vans est en instance de création.

Projet de Gournier : un projet d'acquisition de la maison et terrains (Gournier + Prade) attenant à la ruine est en cours. Il est prévu de contacter le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Ardèche pour étude réhabilitation.

Escoussous : suite aux travaux d'électrification de la maison Colin, le propriétaire ayant accepté l'enfouissement des réseaux, une question est posée quant au passage par la calade, ouvrage ancien remarquable. Une vigilance est demandée au sujet de cette réalisation.

La séance est levée à 22 h
Secrétaire de séance : Elisabeth Hours.

- o Délibération DDAF pour voirie
- o Emprunt voirie
- o Accord pour SEBA
- o Remise en œuvre piste Lacham
- o Route de Malbosquet
- o Rentrée scolaire
- o Divers

FESTIVITES..... Suite 1

Chacun se souvient du 15 juin 2001, soirée inoubliable vécue avec le « Monstre du Gévaudan ».
Le Ratatouille Théâtre avait suscité le déplacement d'une foule d'amis, parents et enfants venus partager une soirée autour de la Bête.

Cette histoire, revue et corrigée de manière poétique et humoristique a eu une suite heureuse pour les artistes que nous avons applaudis... Ils ont participé au Festival de marionnettes du Grand Bornan sous l'égide de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) de Haute Savoie. En dehors du festival officiel, 9 jeunes compagnies étaient invitées afin de promouvoir leur spectacle. Ils ont concouru devant le jury des professionnels et des spectateurs et ont obtenu :

Le 1er prix du jury professionnel à l'unanimité
Ler 1er prix du public

Ils sont invités au festival 2002. Des cette année scolaire 2001-2202, une tournée leur est organisée dans les écoles de Haute-Savoie, l'appui logistique étant pris en charge par la DRAC.
Invités également au festival de marionnettes du Languedoc-Roussillon (le lieu en sera précisé ultérieurement).

Bravo et félicitations chaleureuses à nos jeunes amis du Ratatouille Théâtre..
Que nous reverrons peut être à Malbosc !!!



Nous remercions
vivement les généreux
abonnés et donateurs qui,
par leur participation
financière et leur intérêt,
soutiennent régulièrement
l'équipe de rédaction de
ce modeste bulletin
d'Informations
Municipales !

Vos suggestions,
remarques et tribunes
libres sont toujours les
bienvenues.

Pour nous contacter :
Mairie de Malbosc

"INFORMATIONS MUNICIPALES"		Comptes année 2000	
RECETTES			
Report année 1999		3188,44	
ABONNEMENTS et DONS			
PICHENNE Claudine	60,00	ARNAC Pierre	100,00
FIORINA Serge	100,00	PONCELET Philippe	60,00
LEMAL Yves	100,00	AGLAVE Pierre	100,00
DEPAUW Guy	200,00	OZIOL Michel	100,00
TERAUBE Jean	50,00	PICHENNE Claudine	65,00
COUBES Régine	100,00	STOCKMANN Eddy	100,00
PIALET Michel	50,00	M. REGARD	70,00
CHAMBOREDON André	100,00	BESSON Marcel	100,00
CHAMBOREDON Odette	50,00	FUCHS Jacques	200,00
LAGARRIGUE Marc	100,00	RIOU Yves	150,00
GAL Marcel	100,00	M. RAMAUGE	200,00
Mme THEURET	100,00	MATHIEU Claus	100,00
JEANMOUGIN Annie	150,00	REY Simone	150,00
ETIENNE Nicole	100,00	COUBES Régine	100,00
DURAND Pierre	80,00		
TOTAL		6 223,44	
DEPENSES			
Frais d'envoi	662,00		
Fournitures	967,61		
TOTAL		1 629,61	
SOLDE AU 31-12-2000		4 593,83	

MANON DES SOURCES



Cela fait maintenant un an que je travaille à Malbosc et beaucoup d'entre vous ne me connaissez pas encore. Je suis « l'emploi jeune » de la commune : Elisa Marcelin. J'ai plusieurs tâches que j'accomplis du mieux que je peux. De quoi s'agit-il ?

⇒ du service de distribution d'eau potable.

Je vérifie les ouvrages tels que captages, réservoirs et stations de pompage, j'informe la population lorsqu'il y a des travaux sur le réseau ou autre problèmes, je réalise une base de données sur les sources et consommations afin de voir les évolutions dans le temps et j'entretiens les ouvrages et périmètres de protection .

⇒ de l'assainissement.

De ce côté ci, c'est un long travail qui vient juste de débiter au mois de juillet par une enquête de l'assainissement autonome afin de réaliser un constat de ce qu'il y a déjà en place sur la commune.



L'ENQUETE ASSAINISSEMENT AUTONOME

Dans un premier temps je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu à cette enquête assainissement autonome ainsi que les personnes qui m'ont si bien accueillies, accompagner d'Etienne GUICHARD stagiaire à Saunier Environnement (bureau d'études s'occupant de l'assainissement).

Je tiens sincèrement à m'excuser si des personnes n'ont pas eu ce questionnaire, c'est qu'il y a eu un oubli.

Le taux de réponse d'ordinaire est de 50%. A Malbosc nous avons un taux de 48.48 %. Je regrette qu'il n'y ait pas plus de monde qui ai répondu. Le traitement des eaux usées est important, d'autant plus qu'à Malbosc le relief, l'épaisseur de terre, l'habitat et le nombre de sources privées augmentent les risques de pollution.

Cependant l'enquête en a conclu que pour les installations recensées, un grand nombre d'entre elles sont en bon état de fonctionnement.



« 20 à 30 % de la population française rurale est concernée par l'assainissement individuel »

DES MONSTRES DE PLUS EN PLUS ENCOMBRANTS



Que Malbosc est beau quand le soleil se lève sur ses cages en fer rouillées par les années, remplies de débris délabrés, éparpillés, trempés.

Comme si cela n'était pas suffisant, voilà que des petits rigolos s'amuse à mettre le feu aux poubelles. (Il est d'ailleurs dommage que certains aient continués à mettre leurs ordures dans les encombrants malgré nos recommandations.)

Ces dépôts d'ordures deviennent vraiment insupportables donc une fois de plus nous vous rappelons que le SICTOBA est à votre disposition gratuitement pour vous débarrasser de ces objets disgracieux, illicites et dangereux sur le bord des routes, directement à votre domicile.



SICTOBA
QUARTIER DE LA
GARE
07460 BEAULIEU
04.75.39.06.99
FAX:04.75.39.02.96

Rentrée scolaire en..... 1862 !

ACADÉMIE
DE
GRENOBLE.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE.

INSPECTION
DE L'ARDÈCHE.

Privas, le 10 avril 1862.

AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES DU DÉPARTEMENT
DE L'ARDÈCHE.

**Instruction sur l'organisation des écoles et sur
la réforme pédagogique.**

MM.

Le progrès et la diffusion des lumières sont une nécessité des temps modernes, un besoin vivement senti par tous ceux qui s'intéressent et qui travaillent au bien-être physique de leurs semblables, et à leur amélioration intellectuelle et morale. Aussi, dans le domaine des arts, des lettres, des sciences, de l'industrie et de l'agriculture, le génie de l'homme s'applaudit, chaque jour, de ses conquêtes nouvelles. Eh bien ! lorsque tout marche autour de nous, lorsqu'un mouvement rapide emporte les peuples vers des améliorations sans cesse dépassées, serait-il possible que l'enseignement primaire restât, entre nos mains, et sous notre direction, obstinément stationnaire et stupidement routinier ? l'enseignement primaire qui, bien dirigé, est le point de départ de l'esprit humain, la base de l'édifice social, la source modeste, mais vive et pure, de tous les autres progrès.

Non, Messieurs, il n'en sera pas ainsi. Je viens vous donner le signal de la réforme scolaire ; habilement secondé par MM. les Inspecteurs primaires, je viens vous conduire dans des voies nouvelles, plus larges, plus fécondes et plus sûres. Interprète des ordres de S. E. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, et des volontés de M. le Recteur et de M. le Préfet, je viens vous les transmettre.

Il y a peu de temps que je suis au milieu de vous ; mais déjà je vous connais assez ; déjà je connais votre amour du bien public, votre dévouement à vos devoirs, votre zèle à les remplir. Aussi je suis bien convaincu que je puis compter sur vous pour la réalisation de la réforme projetée.

à suivre ...

DE NOUZA VOU

Le coin des p'tites plumes

Bonjour, je m'appelle Gaïa. Je vais avoir cinq ans. J'habite à Malbosc maintenant. J'aime bien l'école.

Bonjour, je m'appelle Solana, ça veut dire "endroit ensoleillé". J'ai huit ans. J'habite à Malbosc et je fais du vélo pour aller à l'école ou pour m'amuser.

Bonjour, je m'appelle Cléo. J'ai six ans et demi. Je fais de la danse à Bessèges. Je suis au CE1. J'aime bien habiter à Malbosc. Vous avez le bonjour de ma petite soeur Léna et de mon frère Tom qui est au collège.

Souvenir de vacances
Cet été, je suis allé à la mer avec ma mère et mon père. Sur la plage, il y avait des gens qui se faisaient bronzer. Mon chien a levé la patte et fait pipi sur la tête d'un monsieur qui dormait.

Sinoé

Bonjour, je m'appelle Ludmina (mais on doit dire Loudmina). J'ai 7 ans. Je viens d'arriver à Malbosc. J'aime bien Malbosc. J'ai deux petites soeurs qui viennent à l'école avec moi.



Petit historique: L'association des parents d'élèves de l'école de Malbosc porte un nom plutôt savoureux: l'Ecole Buissonnière. Ce nom fut choisi car, à l'époque, les parents faisaient "du bois" pour faire rentrer trois francs six sous pour les activités des enfants.

Cette année, les parents d'élèves recherchent des chataîgniers délaissés pour une cueillette "enrichissante" MERCI.

Petits + petits l'école fait son nid

Cette année, l'école est remplie de petites voix: Evane (3 ans), Cheyenne et Allan (3 ans), Claire Marine (3 ans), Elie (4 ans), Gaïa (5 ans), Mélodie Amour (5 ans) et enfin Marie (5 ans) qui est "l'ancienne", "la vieille" de la section enfantine...

Les grands - Cléo (6 ans), Ludmina et Sinoé (7 ans), Solana (8ans), Léna et Ana(10ans) et Lucas (11 ans) - n'ont qu'à bien se tenir...

Je ne parle même pas de la supériorité masculine qui en prend un rude coup: 3 garçons pour 12 filles...

Autre remarque: sur 15 enfants, 12 sont sur la commune de Malbosc.

Les parents d'élèves recherchent des chataîgniers libres de toute cueillette

Bonjour, je m'appelle Léna. Je vais avoir 10 ans, je suis la soeur de Gaïa. J'habite à Malbosc mais le reste de ma famille habite plus au nord. Je voudrais aussi dire que ma copine d'école, c'est Ana et que j'ai une autre petite soeur Solune de 8 mois, un petit frère Saâdji de 2 ans et demi plus deux soeurs du côté de mon père.

Bonjour, je m'appelle Ana. J'ai 10 ans et j'habite à Bonnevaux. je suis la voisine de Sinoé. Sinoé, Léna et moi, nous avons fait une cabane juste en bas de chez moi. Elle est super bien.

1/Je peux faire le tour du monde sans quitter mon coin. Qui suis-je?

Bonjour, je m'appelle Lucas. J'ai 11 ans. J'habite à Mourèdes et je suis très discret sur ma vie...

2/La Statue de la Liberté, elle est en quoi?

Il ne faut pas confondre la Vé-nus de Milo et le vélo de minus.

3/La Reine d'Angleterre, elle est en quoi?

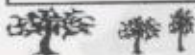
Bonjour, merci aux chasseurs de bien vouloir récupérer les cadavres des sangliers abattus ou de prévenir le voisinage

Il ne faut pas confondre un car de touristes et un touriste entier.

4/Pourquoi une personne bien droite ne craint pas le froid?



Réponses: 1/ Le timbre
2/ Elle étend le bras
3/ Elle est en glaise
4/ Elle a l'oesophage central



Notre « ami » sanglier
méritait un billet.
Je le voulais
humoristique plutôt
que sarcastique

Mais d'humour à humeur, il n'y
a qu'un pas.

Honni pour ses méfaits, aimé
pour son pâté.

Omniprésent sur les accols (les
faysses) les chemins dans les
jardins... dans toutes les
conversations.

Ennemi déclaré, nous devons le
chasser, le rendre à la montagne
dont il n'aurait jamais dû
descendre.

Anciens, nouveaux, implantés
comme l'on dit ici, chasseurs
ou non chasseurs... Tous, nous
aimons ce pays.

Nous devons sauvegarder un patrimoine durement construit par les gens d'ici dont Michelet
autrefois louait le travail et la persévérance.

Mais, comment ???

Bernadette Fillon



LIBERATION le 24 août 2001 - Nice envoyé spécial

« Les sangliers sont dans la ville. On les estime à 200 dans les collines niçoises, planqués le jour dans les
broussailles, labourant la nuit les pelouses des villas et les potagers. Le sanglier, qui aime vers et larves, creuse.

Comme l'été, la terre est dure, le vers se réfugie très profondément. Le sanglier
recherche donc les terres meubles, car arrosées. Comme les jardins, les golfs.

A Opio-Valbonne, près de Grasse, « ils m'ont fusillé quatre
trous », se lamente la directrice. A Fréjus, ils viennent de
labourer un terre-plein central joliment fleuri. Dans les
villas du haut Var, « ils défoncent les clôtures, bouffent
dans la gamelle du chat, se lavent dans les piscines privées,
puis n'arrivent plus à en sortir », raconte un membre du conseil
départemental de la chasse.



Le sanglier est tenu pour intelligent, vaillant, puissant, audacieux, et il le
prouve en se planquant dans les zones urbaines, où on ne peut le chasser puisque tout tir est
interdit trop près des habitations. Il faut faire appel aux lieutenants de louveterie, ces fonctionnaires bénévoles
autorisés à tirer partout, de jour comme de nuit. Mais eux-mêmes, malgré tous leurs efforts, se désolent: « On ne peut
pas contenir cette population », reconnaît Robert Champy, 72 ans. Ce lieutenant de louveterie grassois se souvient
avoir fait le coup de fusil dans les rues de Menton, la nuit, « avec les habitants aux fenêtres qui criaient "Assassins!"
et qui prévenaient la police ». Et ça ne l'amuse guère.

Accidents. Les sangliers, eux, se régaleront. Dans l'arrière-pays niçois, chez les maraîchers, ils basculent les pêchers à
terre et se jettent sur les fruits, qu'ils adorent. Ils trouent les filets de protection pour sucer les olives, sans cracher les
noyaux. Dans les vignobles varois, ils aspirent les grappes de raisin, du classé AOC de préférence. Chez les
horticulteurs, ils mangent les bulbes de tulipes ou de lis. Rien ne leur résiste: ils soulèvent les grillages s'ils ne sont
pas bétonnés à la base, descendent les murs de pierres sèches. Et, en groupes, se moquent des barrières électriques.

Jusqu'aux années 50, le sanglier était tenu pour nuisible, et abattu comme tel. Aujourd'hui, c'est un gibier, le seul qui
reste en masse. Sa population croît régulièrement, comme le montrent les tableaux de chasse. En 1999, on a abattu
308 129 bêtes en France. Sept fois plus qu'en 1974. Dans le Var, l'an dernier, on en a tué 18 000, soit neuf fois plus
qu'une décennie plus tôt. Dans les Alpes-Maritimes, on est passé de 800 en 1988, à 7 000 en 2000. « Croissance
exponentielle, surtout sur le littoral », relève Bernard Baudin, président de la fédération départementale de chasse,
qui reconnaît: « Des sangliers qui traînent en ville, ou à 11 heures du matin au cimetière de
Grasse, ce n'est pas très agréable. » Sans compter les accidents de voiture: la société
d'autoroute Escota a, selon la Provence, comptabilisé 105 collisions dues à des sangliers
sur son réseau du Sud-Est en 1998, contre 4 en 1991.

« ils défoncent les
clôtures, bouffent
dans la gamelle
du chat, se lavent
dans les piscines
privées, puis
n'arrivent plus à
en sortir »,





Ouverture anticipée, augmentation des jours de chasse, classement des sangliers comme nuisibles sur un tiers des Alpes-Maritimes depuis janvier 2000, utilisation de cages-pièges, battues administratives, tirs d'élimination de nuit, rien n'y fait. Depuis six ans, le problème s'aggrave, tout simplement parce que les chasseurs ne chassent pas assez. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, un agriculteur bio, Claude Mabilie, a créé avec des collègues une association, Stop Ravages, pour se battre contre ce «loisir d'une minorité de chasseurs». Car ce sont eux qui, dans les années 70, ont poussé aux lâchages de sangliers pour repeupler. Et ce sont eux aujourd'hui qui, face au surpeuplement, traînent des pieds.

Hybrides. Si on les convoque pour des battues administratives, «ils tirent souvent à côté», assure un Varois. «Moins ils en tuent, plus ils en ont l'année suivante», explique Jacques Vassant, ingénieur à l'Office national

de la chasse (ONC). *Quand ils ont réalisé un certain tableau, ils arrêtent, de peur de manquer. Vu que le petit gibier se casse la figure, c'est leur seul capital.* Au golf d'Opio-Valbonne, la directrice a donné à la société de chasse locale l'autorisation de tirer sur les 160 hectares hors parcours, «mais ils attendent que les petits grandissent», raconte Viviane Malgorn. Les lieutenants de louveterie pourraient intervenir sur le golf, mais la société de chasse refuse: «Ils nous ont dit que si on venait, ils nous tireraient dessus», dit Robert Champy, lieutenant de louveterie.

Pourtant, on peut chasser sans inquiétude. «Même si on prélève 80 % de la population, on retrouve l'année suivante la même population», explique Bernard Baudin, président des chasseurs à Nice. Car le sanglier est fort prolifique, d'autant plus que, parfois, avant de le lâcher, on l'a croisé avec des porcs domestiques dans des élevages. «Et avec les hybrides, la reproduction peut aller du simple au double», assure Gérard Pellegrin, de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt à Nice. «On a fait des prélèvements: à 90 % dans les zones urbaines, ce sont des hybrides de cochons», affirme Bernard Baudin. D'où leur surnom de «cochonglier» ou «sanglochon».

Pour les chasseurs, cette hybridation provoquerait un changement de comportement: ils s'approchent plus facilement des hommes. «C'est une connerie monumentale», rétorque Jacques Vassant de l'ONC. Dans les zones où ils ne sont pas hybrides, les sangliers ont le même comportement opportuniste. Cette histoire permet juste aux chasseurs de se dédouaner. Au lieu d'expurger les collines derrière Nice, ils disent que ce sont des bâtards et se croisent les bras. Or, on peut purger certaines zones si on en a la volonté, notamment quand le lobby agricole se fâche. Mais sur la Côte d'Azur, il n'y a pas de contre-pouvoir assez puissant.»

Contraceptif. Un Varois a bien proposé d'utiliser un moyen contraceptif, mais il s'est attiré les railleries des chasseurs: «Et la capote, c'est toi qui vas leur mettre?» Pour ce Varois, la seule solution consiste à toucher au portefeuille. Depuis cette année, les fédérations de chasse indemnisent les dégâts, alors qu'avant c'était le rôle de l'ONC. L'an dernier, il y en a eu pour 160 millions de francs (24,4 millions d'euros). Mais seuls les agriculteurs actifs sont remboursés. Or, un membre de la commission chasse du Var assure, en se basant sur des arrêts de la cour de Cassation, que «toute personne peut être indemnisée». Entre payer les dégâts ou tirer plus, les chasseurs opteraient pour une baisse du cheptel. Mais avant que la justice reconnaisse effectivement ce droit à l'indemnisation, il reste de bien belles années aux sangliers.»



« Libération le 24/08/2001 »

C'est par une brillante préhistoire que débute en Ardèche l'aventure humaine. Aucun gisement en Europe n'offre pour l'une des premières civilisations l'acheuléen (- 400 000 à - 200 000 ans) autant d'intérêt que celui d'ORGNAC où des recherches sont effectuées depuis plusieurs années. Les stations moustériennes (- 80 000 à - 20 000 ans), les grottes ornées (vers - 15 000) sont nombreuses dans les vallées du Rhône et de l'Ardèche. Il convient de mentionner tout particulièrement la Grotte Chauvet, découverte le 24/12/1994 sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc et dont certaines peintures seraient les plus vieilles du monde (- 32 000). Quant aux dolmens (chalcolithique, IIIème millénaire), on en compterait plus de mille cinq cents.



Vers 700 avant J.C., le peuplement celte s'ajoute au peuplement néolithique. Ces gaulois, les Helviens, restent en toutes circonstances, depuis 121 av. J.C. des alliés fidèles de ROME. Sous Auguste, leur capitale, ALBA, se développe. Mais la vallée du Rhône est la grande voie de communication par où vont et viennent les hommes, les marchandises, les idées et les religions : celle de Mithra qui laisse un bas-relief à BOURG-SAINT-ANDEOL, et dès le début du IIème siècle, le christianisme.

Les invasions barbares, au Vème siècle, sans doute, détruisent ALBA (des fouilles en cours laissent espérer que la capitale de L'HELVIE sera un jour une nouvelle VAISON-la-ROMAINE. Les Evêques, seul pouvoir réel, s'établissent alors à VIVIERS, situé à quelques kilomètres (siège de l'actuel évêché). De 855 à 1308, le Vivarais appartient au moins nominalement au Saint Empire Romain Germanique. Mais depuis la fin du XIIème siècle, les Rois de France, s'appuyant sur les abbayes et sur certains seigneurs, étendent leur influence. Philippe le Hardi fonde en 1284, en pariage avec l'Abbé cistercien de Mazan, VILLENEUVE-de-BERG. Ainsi, à partir de 1308, le semis de fleurs de lys remplace l'aigle germanique.



Si la guerre de Cent ans affecte peu le pays, au milieu du XVIème siècle s'ouvre une période tragique de troubles religieux qui durera plus de deux cents ans. Les idées de Luther et de Calvin se propagent à partir de 1528. Les pays Rhodaniens sont très vite gagnés par la Réforme venant de LYON et de GENEVE. Des prêtres convertis prêchent le protestantisme dans les Cévennes, le Bas-Vivarais (région de Privas), Annonay, en dépit de la répression exercée par le Parlement

de Toulouse contre "l'hérésie". Les artisans des bourgs propagent les idées calvinistes qui correspondent à leur souhait d'émancipation, relayés par des personnages puissants comme le comte de CRUSSOL et Olivier de SERRES. De 1562 à 1595, huit guerres civiles ensanglantent le Vivarais. Et cependant au milieu de ces luttes auxquelles il participe, Olivier de SERRES poursuit ses expériences d'agronomie et bâtit son oeuvre.

En 1598, l'Edit de Nantes n'apporte qu'un apaisement temporaire. La révolte de ROHAN dans les Cévennes se termine, en mai 1629, par la quasi-destruction de PRIVAS que Louis XIII et RICHELIEU sont venus réduire (voir paragraphe sur la prise de PRIVAS). Un cinquième environ des protestants émigre. Les autres, terriens fortement enracinés dans leur sol, résistent sur place aux troupes royales : ce sont les "Camisards". La révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685 va faire resurgir le spectre des guerres du siècle précédent. Face au soulèvement camisard (1704-1709) dans les Cévennes et le massif des Boutières, Louis XIV va lancer ses régiments de Dragons pour y exercer une répression sanglante : pasteurs pendus, fidèles envoyés aux galères. Ces "dragonnades" vont provoquer le départ de 500 000 protestants, principalement vers la Suisse.

Malgré cette situation douloureuse, le XVIIIème siècle est une période durant laquelle le pays s'organise et connaît une certaine prospérité. Au plan religieux, l'Edit de Tolérance pris par Louis XVI permet au protestantisme de revivre dans le Vivarais. D'autre part, une institution y joue un grand rôle : les Etats du Vivarais.

Cette assemblée, composée de dix barons et de représentants des villes, doit traiter, avant toute chose, de questions fiscales. Mais elle travaille aussi sans relâche au développement de l'agriculture, de l'industrie, à la création d'un véritable réseau routier. La production de vers à soie augmente grâce à la plantation de nombreux mûriers. Le long des cours d'eau, on installe filatures et moulinages (ateliers où l'on réunit par torsion plusieurs fils de soie).

ANNONAY voit croître ses industries de la mégisserie et de la papeterie. On exploite aussi de petits gisements de houille et de plomb argentifère.

Cette vie économique est à l'image de la société. Quelques grandes familles seulement ROHAN-SOUBISE, VOGÛE, possèdent d'importantes fortunes foncières. La petite noblesse, le Bas Clergé, la bourgeoisie vivent avec une grande simplicité. Proches d'eux, les paysans connaissent une vie encore plus rude. Les exploitations sont peu étendues, très souvent étagées le long des pentes et il faut encore monter les engrais et descendre les récoltes à dos d'homme. Mais les pires difficultés ne rebutent personne et chacun s'efforce de les résoudre par un travail opiniâtre.

En 1789, presque tous les Vivarois désirent des réformes, plus de liberté, plus de justice mais non une révolution. Chez beaucoup, la fidélité à la foi catholique demeure intacte. Aussi, des adversaires des idées nouvelles peuvent-ils se rassembler en armes de Jalès, dans le sud du pays, en août 1790, juin 1791 et enfin juillet 1792. Des nobles, des prêtres, des religieuses sont massacrés ou guillotinés, notamment à PRIVAS en 1794. Sous le directoire, des bandes de chouans s'abritent dans les Cévennes et la Montagne. Ils enlèvent les caisses publiques et abattent certains acquéreurs de biens confisqués aux émigrés.

L'Empire est bien accueilli, surtout parce qu'il rétablit l'ordre et la paix intérieure.

La première moitié du XIX^{ème} siècle sera pour l'Ardèche une période faste. Le nombre des habitants s'élève à 273 000 en 1793 à 388 000 en 1861. (Depuis, il n'a pas cessé de décroître jusqu'en 1962 où il atteint 248 000 pour remonter ensuite à 257 000 en 1975). Jusqu'en 1855, l'élevage des vers à soie constitue, plus que jamais, une source de grands profits. Mais après cette date, les maladies des vers et la concurrence des soies d'Extrême Orient rendent cette activité peu rentable. En revanche, le moulinage des soies importées qui emploie de nombreuses femmes et jeunes filles issues de milieux ruraux, apporte aux familles paysannes un numéraire toujours apprécié. La région de PRIVAS connaît, jusqu'en 1869, l'activité propre aux régions minières : cette année-là, on extrait 260 000 tonnes de minerais de fer, soit 9,5 % de la production totale de la France. Au POUZIN, à LA VOULTE-sur-RHONE, six hauts fourneaux sont à feu. Mais les lentilles de minerais s'épuisent assez vite. Les derniers hauts fourneaux s'éteignent au POUZIN en 1929. Une troisième crise atteint le pays à la fin du XIX^{ème} siècle : celle de la vigne que ruine le phylloxéra, surtout entre 1870 et 1880.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir la population diminuer sans cesse. Pourtant, les Ardéchois n'ont rien perdu de leur courage et de leur ténacité. Ils le prouvent au combat en novembre 1870 alors qu'ils chassent les Prussiens de Vernon (Eure), de 1914 à 1918, quand ils perdent plus de douze mille des leurs, en 1943 et 1944 quand, sur leur sol, ils s'opposent à l'occupant et entravent sa retraite. L'après-guerre efface ces souffrances et le Vivarais repart de l'avant, développant les cultures fruitières, la production du vin, l'élevage du mouton. Les industries extractives -chaux et ciments- kieselghur, plomb connaissent une grande activité. La vallée du Rhône devient, peu à peu, une "rue industrielle" qui ne souffre pas du dépeuplement.

L'évolution enregistrée au cours des 25 dernières années, retracée dans le chapitre relatif à l'économie, a profondément infléchi ces tendances. En ce qui concerne la démographie, on observe un départ des jeunes vers les agglomérations urbaines et un vieillissement de la population, notamment au sein des zones déshéritées du Plateau Ardéchois. En ce qui concerne les activités et l'emploi, on constate un déclin des activités traditionnelles marqué en 1974 par la crise qui a affecté le secteur textile en général et le moulinage en particulier : difficultés de l'emploi résultant tout à la fois de données structurelles (vieillesse de l'appareil de production) et conjoncturelles, crise de 1974, concurrence des pays en voie de développement.

Privas et la Réforme protestante

Surnommée le "boulevard de la Réforme", la ville de Privas fut un des hauts lieux des querelles entre protestants et catholiques. La réforme calviniste y fut introduite en 1534 par Jacques VALERY et connut un écho important auprès des habitants de la région.

A la suite de l'Edit de Nantes (1598), Privas devint l'une des places fortes concédées aux protestants par Henri IV. Deux événements du XVII^{ème} siècle marquèrent particulièrement l'histoire de la ville : le siège de Privas et la "revanche des privadois".

L'épisode de la prise de Privas est né d'une intrigue familiale. En effet, Paule de CHAMBAUD, huguenote et fille du baron de Privas, avait le choix entre deux maris, l'un huguenot comme elle, l'autre beaucoup plus jeune et catholique. Elle finit par choisir le "jeune Claude de LESTRANGE", catholique, pour époux. Or les privadois, majoritairement protestants, refusèrent d'avoir à se soumettre à un seigneur catholique et se soulevèrent en 1629. Richelieu et Louis XIII ayant établi leur quartier général respectivement à l'Est et au Sud de Privas, assiégèrent la ville avec 20 000 soldats royaux dépêchés pour venir en aide au vicomte de LESTRANGE. A l'issue de 16 jours de siège, au cours duquel les privadois résistèrent avec courage à l'armée royale, ceux-ci furent contraints de se rendre. Bon nombre d'entre eux furent alors massacrés sans merci.

Quelques années plus tard, en 1632, à la suite d'une sombre affaire de Cour où il était mêlé, le vicomte Claude de LESTRANGE fut, à la demande du Roi, fouetté publiquement puis exécuté à Pont-Saint-Esprit. Les privadois purent assister à cette humiliation en mémoire de laquelle un pont sur l'Ouvèze fut construit. Cet épisode scella la réconciliation des privadois avec le pouvoir royal.

- Quelques hommes importants

Olivier de SERRES (1539-1619), gentilhomme né à Villeneuve-de-Berg, huguenot, agronome et père de l'agriculture française. Dans un rapport à Henri IV intitulé "L'art de la cueillette de la soie", il préconisa l'extension de la culture de la soie à l'ensemble du domaine royal à une époque où celle-ci était très localisée. A la suite de ce rapport, Henri IV fit planter 20 000 mûriers aux Tuileries et la culture de la soie fut étendue sur la moitié de la France. Dans son volumineux traité "Le théâtre d'agriculture et le mesnage des champs", il y expose de nombreuses techniques qui constitueront le fondement de l'agriculture moderne (labours profonds, utilisation d'engrais, système de friches...).

Les VOGÛE (dont étaient issus les comtes d'AUBENAS) et la branche SOUBISE des ROHAN furent associés étroitement à l'histoire du Vivarais du XVI-XVII^{ème} siècle (cf. révolte de ROHAN dans les Cévennes en 1629) au XIX^{ème} siècle (où les Vogüe continuent de posséder des terres et des activités industrielles sur la majeure partie du Vivarais).

Les DURAND famille de paysans vivarois originaires du Bouchet-de-Pranles, est le symbole de la résistance camisarde du début du XVIII^{ème} siècle face à l'armée royale. En effet, Marie DURAND fut enfermée pendant 38 ans à la tour de Constance à Aigues-Mortes, et son frère le pasteur Pierre DURAND pendu à Montpellier en 1732, sans jamais renier leur protestantisme. "Régister" : tel est le mot que Marie DURAND aurait écrit, dans sa prison, sur la margelle d'un puits.

Le Cardinal de BERNIS (1715-1794), né à Saint-Marcel d'Ardèche, eut une carrière exceptionnellement brillante et variée : grand diplomate (Ambassadeur à Venise à 32 ans, négociateur du traité de paix à l'issue de la guerre de succession d'Espagne), Ministre d'Etat à 38 ans, sa carrière d'homme d'Eglise fut consacrée lorsqu'il devint Cardinal, à 43 ans.

BOISSY d'ANGLAS (1756-1826), né à Saint-Jean-Chambre, avocat protestant, représentant du tiers-Etat vivarois aux Etats généraux, ancien conventionnel, et poète.



La famille MONTGOLFIER, installée à Annonay à la fin du XVII^{ème} siècle, a développé très vite son pouvoir économique en fondant, en association avec la famille de CANSON, les papeteries CANSON-MONTGOLFIER. Les frères MONTGOLFIER se sont quant à eux rendus célèbres par l'invention de l'aérostat en 1783.

Marc SEGUIN, originaire d'Annonay, scientifique de renom, inventa le système de propulsion à vapeur qui fut utilisé dès le XIX^{ème} siècle notamment pour les locomotives (chaudières tubulaires), ainsi que le système des ponts suspendus.

Vincent d'INDY (1851-1931), artiste contemporain, compositeur attaché à la musique populaire, issu d'une vieille famille du Haut-Vivarais.



L'orthographe du mot "euro" :

Quelles sont les règles définissant l'orthographe du mot euro et de sa subdivision (le cent ou le centime) ?



Les mots « euro » et « cent » (prononciation : sans) dans les textes officiels sont invariables et identiques dans tous les pays de la zone euro. En pratique, dans l'usage courant et selon l'avis de l'Académie française, ils prendront en France la marque du pluriel selon la règle française habituelle, et l'on pourra parler de « centimes ».



L'écriture du mot "euro" en chiffres :

Quelle est la norme d'écriture de l'euro en chiffres. Doit-on placer le symbole euro avant ou après le chiffre ?



La pratique française est de faire figurer l'unité monétaire après le montant en chiffres. Mais le mettre avant n'est pas interdit. On peut donc écrire € 15,24 ou 15,24 € mais pas 15€24.



Le symbole de l'euro pour les ordinateurs :

Où peut-on trouver le symbole de l'euro pour le rentrer dans son ordinateur ?



Le symbole de l'euro est disponible sur le site du ministère des Finances (www.euro.gouv.fr). Il suffit de cliquer sur ce symbole dans le bandeau de la page de présentation et de le télécharger. Aujourd'hui, la plupart des constructeurs font figurer le symbole de l'euro sur leur clavier.



Quelles sont les grandes étapes du calendrier de passage à l'euro à partir de 2001 ?



PHASE 1. Jusqu'au 31 décembre 2001, nous sommes à la fin de la période transitoire qui doit permettre un passage progressif de tous, entreprises et particuliers, à l'euro. Cette phase est régie par le principe du « ni interdiction, ni obligation », selon lequel l'utilisation de l'euro ne peut être imposée à personne. Il faut l'accord des deux parties pour qu'une transaction se fasse en euros.

PHASE 2 : Le 1^{er} janvier 2002, les pièces et les billets en euros seront mis en circulation. L'euro sera alors seul accepté dans les opérations scripturales, c'est-à-dire pour les chèques, virements, cartes bancaires, etc.

PHASE 3 : Entre le 1^{er} janvier 2002 et le 17 février 2002 minuit est prévue une période de double circulation francs/euros. Le 17 février minuit, le franc n'aura plus cours légal. Les francs seront repris jusqu'au 30 juin 2002 par les banques (gratuitement et pour une somme illimitée dans votre propre établissement, gratuitement jusqu'à un plafond fixé par chaque établissement dans n'importe quelle banque ou à la Poste). Après, chacun pourra échanger gratuitement des francs contre des euros pendant 10 ans pour les billets et 3 ans pour les pièces auprès de la Banque de France et de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (pour les départements d'outre-mer) et au Trésor Public.



Le rendu de monnaie entre francs et euros :

Comment sera effectué le rendu de monnaie durant la phase de double circulation ? Y a-t-il des risques d'être lésé ?



Durant la phase de double circulation (1^{er} janvier 2002-17 février 2002), les commerçants s'efforceront de rendre la monnaie en euros même si le paiement a eu lieu en euros même si le paiement a eu lieu en francs. Bien entendu si le commerçant ne dispose plus de pièces et de billets en euros, il pourra rendre la monnaie en francs. Les pièces et les billets en francs ont cours légal jusqu'au 17 février 2002 à minuit. Un client ne pourra pas refuser que le commerçant lui rende en euros la monnaie des francs. Dans ce cas, le commerçant sera tenu d'appliquer les règles strictes de conversion et d'arrondi qui s'appliquent à tous.



Comment seront traités les chèques résiduels en francs (émis avant le 31/12/2001) ?



Les chèques émis restent valables pendant 1 an et 8 jours après leur date d'émission. Leur paiement s'effectuera en euros, selon le taux de conversion officiel. Le délai de prescription est de 1 an et 70 jours pour les chèques émis dans les DOM et payables en France.

Q **Echange de francs contre des euros par les commerçants :**
Est-ce que l'échange des francs contre des euros au-delà de la période de double circulation (au-delà du 17 février 2002) sera gratuit pour les commerçants et les particuliers ?

R Oui auprès de leur banque. Pour les non clients l'échange sera aussi gratuit jusqu'à un certain montant qui est en cours de discussion.

Q **Règlement en francs au-delà de leur cours légal :**
Un commerçant peut-il accepter le règlement d'un achat en francs au-delà de leur cours légal ?

R Non. A partir du 18 février 2002 tous les paiements se font obligatoirement en euros pour les pièces et les billets (pour les chèques et les cartes, cela aura commencé dès le 1er janvier 2002). Mais chacun dispose de 3 ans pour les pièces et 10 ans pour les billets pour les échanger à la Banque de France ou au Trésor public.

Q **Les billets en euros :**
De quelles coupures de billets disposera-t-on en euros ?

R Il y aura sept coupures de billets en euros : 5 euros, 10 euros, 20 euros, 50 euros, 100 euros, 200 euros et 500 euros.

Q **L'illustration des billets :**
Pourquoi avoir choisi, pour l'illustration des billets en euros, le thème des styles architecturaux représentant des ponts et des fenêtres ?

R Plusieurs thèmes ont bien sûr été proposés avant le choix définitif : celui des hommes d'État célèbres, des peintres, des musiciens... Les éléments architecturaux ont finalement été retenus parce que, tout autant qu'un autre thème, ils sont issus de l'héritage culturel européen et qu'ils représentent parfaitement les différentes période de l'histoire européenne. Quant aux éléments représentés, ils symbolisent le lien entre les peuples qui forment l'Europe (les ponts), et l'ouverture, facteur essentiel du succès de l'Union européenne (portes et fenêtres). Les coupures ne reproduiront pas des ponts, des fenêtres et des portes existant réellement, mais elle représenteront des styles architecturaux évocateurs de la créativité européenne au long de son histoire.

Q **La distinction entre les billets :**
Comment pourra-t-on distinguer les différentes coupures de billets en euros ?

R Les sept coupures de billets en euros se distingueront par leur taille, leur couleur et leur graphisme.

Q **Les pièces en euros :**
De quelles pièces de monnaie en euros disposera-t-on ?

R Il y aura huit valeurs de pièces en euros : 1 centime, 2 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 20 centimes, 50 centimes, 1 euro, 2 euros, qui se distingueront par leur diamètre et leur couleur (argentées et jaunes pour les pièces de 1 et 2 euros, jaunes pour celles de 10, 20 et 50 centimes, cuivre pour celles de 1, 2 et 5 centimes).

Q **Caractéristiques nationales :**
Les pièces et billets auront-ils des caractéristiques nationales ou seront-ils uniformes dans toute l'Europe ?

R Les billets seront entièrement identiques pour les 12 pays de la zone euro. Les pièces comporteront une face nationale et une face commune à l'ensemble des pays de la zone euro, ce qui ne les empêchera pas d'être acceptées dans toute la zone euro.

Pour la face française, les pièces émises en France comporteront :

- pour les pièces de 1 et 2 euros : un arbre et les initiales RF dans un hexagone ;
- pour les pièces de 10, 20 et 50 centimes, la semeuse et les initiales RF ;
- pour les pièces de 1, 2 et 5 centimes, la tête de Marianne et les initiales RF.

Q Echantillon de pièces :
Est-il possible de se procurer des échantillons de pièces en euros ?

R Les pièces en euros seront disponibles dans les banques et à la Poste à partir du 14 décembre 2001.

Q Alimentation des commerçants en monnaie fiduciaire en euros :
Quand les commerçants seront-ils alimentés en monnaie en euros ?

R Tous les commerçants (grande distribution et petit commerce) pourront obtenir des pièces et des billets en euros à partir du 1^{er} décembre 2001. Un fonds de caisse standardisé pour les pièces est constitué de 640 pièces, représentant 222 euros (1 456,22 francs). Il en sera fabriqué 1,5 million d'unités, destinées à alimenter les commerces de proximité qui ont le plus besoin de monnaie (buralistes, boulangers, marchands de journaux...). Mais le commerçant peut compléter sa demande par des billets et des pièces "en vrac".

Q Méthode simple de conversion francs/euros :
Quelle est la meilleure méthode mnémotechnique pour convertir des francs en euros, et vice versa ?

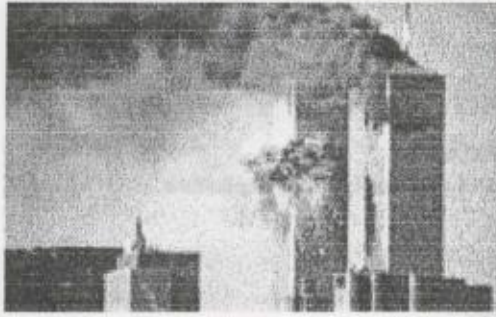
R Il existe un moyen de conversion assez facile à appliquer, mais nous devons rappeler qu'il ne peut servir qu'à l'usage personnel afin d'obtenir un ordre de grandeur et qu'il ne saurait remplacer l'application du taux de conversion officiel. Il s'agit d'une clé de calcul simple facilitant le calcul mental et donnant un résultat approché.

Mon prix en francs
+ la moitié de mon prix en francs
le tout divisé par 10
=
mon prix approché en euros
Exemple : une baguette
(4 F + 2 F) : 10 => 0,6 €

Mon prix en euros
moins un tiers de mon prix en euros
le tout multiplié par 10
=
mon prix approché en francs
Exemple : une baguette
(0,6 € - 0,2 €) x10 => 4 F

(source Internet : site du Ministère des Finances)





Mardi 11 septembre 2001: pluie de cendres et de larmes aux Etats-Unis

8 h 45, heure de New-York (14 h 45, heure française) : un avion de ligne percute la tour nord du World Trade Center, sur l'île de Manhattan, en plein centre de New York (Etats-Unis). 40 000 personnes travaillent dans le bâtiment.

9 h 03 (15 h 03) : un second avion de ligne percute la tour sud du bâtiment.

9 h 30 (15 h 30) : en déplacement en Floride, le président des Etats-Unis, Georges W. Bush déclare qu'il s'agit "apparemment d'un attentat terroriste" et parle d'une "tragédie nationale". Il déclare qu'il rentre immédiatement à Washington. La Maison Blanche est évacuée.

9 h 43 (15 h 43) : à Washington, deux explosions secouent le Pentagone (ministère de la défense). "C'est une bombe, sortez", déclare un porte-parole. Un premier bilan fait état de sept blessés. On apprendra plus tard que les explosions sont dues à un avion, qui s'est écrasé. Une partie du bâtiment s'écroule. Le Pentagone commence à être évacué, ainsi que le département d'Etat (ministère des affaires étrangères), et le Capitole.

10 h 05 (16 h 05) : la tour sud du World Trade Center s'effondre.

10 h 06 (17 h 06) : un Boeing B757 d'United Airlines (vol 93 Newark-San Francisco) s'écrase à 130 km de Pittsburgh (Pennsylvanie). Une heure plus tard, la compagnie annonce la nouvelle, sans préciser le nombre de passagers à bord. Elle se déclare "profondément inquiète" au sujet d'un autre de ses appareils, parti de Boston.

10 h 28 (16 h 28) : la tour nord du World Trade Center explose puis s'effondre. Des milliers de tonnes de débris tombent dans les rues environnantes.

10 h 38 (16 h 38) : une voiture piégée explose au département d'Etat, à Washington.

11 h 10 (17 h 10) : le maire de New York, Rudolph Giuliani, déclare que l'attentat du World Trade Center a fait "un nombre terrifiant de morts". Il demande d'évacuer le sud de Manhattan.

11 h 30 (17 h 30) : les bourses américaines sont fermées.

11 h 40 (17 h 40) : la compagnie American Airlines annonce la "perte", due à de "tragiques accidents" de deux de ses avions (vol 11 Boston - Los Angeles et vol 77 Washington - Los Angeles) transportant au total 156 personnes. On apprendra plus tard que le premier a percuté la tour nord du World Trade Center, et le second, le Pentagone.

12 h 40 (18 h 40) : la compagnie United Airlines déclare qu'un second de ses avions (vol 175 Boston - Los Angeles) s'est écrasé, sans préciser à quel endroit (c'est en fait celui qui s'est écrasé sur la tour sud du World Trade Center). Elle annonce que 110 personnes étaient à bord de cet appareil ou de celui crashé près de Pittsburgh.

13 h 30 (19 h 30) : le maire de Washington, Anthony Williams, décrète "l'état d'urgence" dans la capitale fédérale pour une période indéterminée.

13 h 40 (19 h 40) : le président George W. Bush, qui s'est rendu en Louisiane après la Floride, déclare que les forces armées américaines sont en "état d'alerte maximale" et promet de "pourchasser et punir" les responsables des attentats terroristes de New York et Washington.

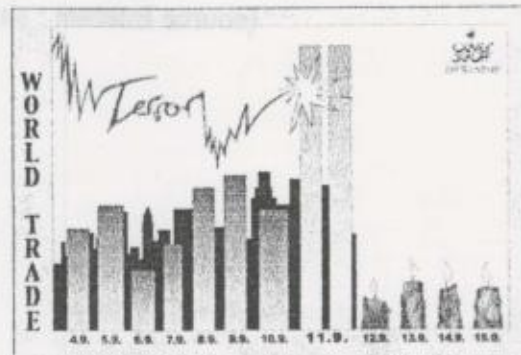
15 h 20 (21 h 20) : le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan "condamne absolument" les attentats contre les Etats-Unis.

17 h 25 (23 h 25) : un troisième immeuble de 47 étages, voisin des tours du World Trade Center, s'effondre.

18 h 20 (00 h 20) : l'AFP et CNN annoncent que plusieurs explosions se sont produites dans la capitale de l'Afghanistan, Kaboul. Selon les images retransmises par CNN, des incendies étaient visibles dans la capitale afghane, où des bruits de détonations étaient entendus.

Attentats : l'ordre mondial défié

Les Etats-Unis ont subi, mardi 11 septembre, la pire attaque de leur histoire. Le cœur financier et politique du pays a été atteint. Des terroristes ont détruit les deux tours du World Trade Center à New York et attaqué le Pentagone. Comme à Pearl Harbour, la puissance américaine a été prise par surprise sans pouvoir répliquer. Le rêve d'une Amérique coupée du monde et invulnérable a définitivement pris fin. Et l'ordre mondial, qui repose sur la superpuissance américaine, est mis à mal. Aussi, le président Bush a lancé le 20 septembre un ultimatum aux talibans d'Afghanistan pour qu'ils livrent Ben Laden soupçonné d'être à l'origine des attentats. Il a appelé la communauté internationale à rejoindre les Etats-Unis dans leur lutte contre le terrorisme.



Source : « Le Monde »

Les troupes américaines se déploient
Avions militaires, porte-avions et commandos spéciaux font
route vers le golfe Persique et la Méditerranée.

Par GÉRARD THOMAS

Le jeudi 20 septembre 2001

"Lebesakru du 20.9.01"

" Washington déploie ses forces. Avant d'entrer de plain-pied dans leur croisade contre le terrorisme, les autorités américaines confortent leurs positions stratégiques autour de plusieurs objectifs éventuels. Ainsi, selon la chaîne américaine CNN, une centaine d'avions militaires devraient rallier aujourd'hui des bases dans le golfe Persique. Il s'agirait essentiellement de chasseurs F-15 et F-16, d'appareils de ravitaillement en vol, de bombardiers B-52 et d'avions radars AWACS. «Il y a des mouvements et nous en verrons d'autres», a seulement confirmé Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint à la Défense, en faisant allusion à l'opération en cours baptisée «Justice sans limite».

Selon le quotidien britannique *Times* de jeudi, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont planifié une guerre contre le terrorisme longue de dix ans. L'ensemble de l'offensive serait désignée par le nom de code «Opération Aigle noble». Le journal croit savoir que Washington et Londres ont rejeté l'idée d'une «position à court terme sous la forme d'une invasion massive de l'Afghanistan» qui abrite l'islamiste d'origine saoudienne Oussama ben Laden, soupçonné d'avoir organisé ou commandité les attentats du 11 septembre contre les Etats-Unis. //

George W. Bush se pose en chef de guerre et leader du monde civilisé

Dans un discours à la nation, prononcé devant le Congrès, jeudi 20 septembre, le président américain a lancé un ultimatum aux talibans pour livrer Oussama Ben Laden et ses lieutenants. Il a invité tous les pays à rejoindre les Etats-Unis dans leur combat contre le terrorisme international.

"Les Américains ne doivent pas s'attendre à une seule bataille mais à une longue campagne sans précédent".

Le monde 21.09.01

"C'est une coïncidence..."

Le lendemain des attentats terroristes, un étudiant grenoblois soutenait son mémoire de maîtrise consacré à Oussama ben Laden

Un étudiant de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Grenoble, en Isère, a soutenu son mémoire de maîtrise consacré à Oussama ben Laden, le lendemain même des attentats commis le 11 septembre aux Etats-Unis.

C'est une "coïncidence" qui a laissé son jury "perplexe", a déclaré Florent Blanc hier. Et de poursuivre : "Cela a été tout de suite assez décontracté car les événements poussaient en fait à

une réaction à chaud".

"Cela donne à mon travail un éclat particulier", même si "on ne peut pas se réjouir d'un tel événement", a-t-il ajouté, soulignant avoir obtenu la note de 18 sur 20 à l'issue de sa soutenance. L'étudiant avait choisi de consacrer son mémoire à Oussama ben Laden après les attentats de 1998 contre les intérêts américains en Afrique de l'Est. Hier, l'étudiant a précisé avoir "fait le lien" entre les attentats surve-

nus à New York et Oussama ben Laden "à partir de la deuxième explosion", se remémorant un complot qui avait été déjoué en 1993, "où les partisans de Ben Laden avaient prévu de détourner douze avions".

"En commettant un attentat d'une telle ampleur, [...] il apparaîtra comme un héros", car c'est "la seule personne qui ait osé se dresser contre l'Amérique", a encore affirmé Florent Blanc. ■

Dauphiné Libéré le 19.09.01